

**DROIT A L'IMAGE POUR LE SERVICE ENFANCE
AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e) :

Adresse :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Agissant en qualité de représentant(e) légal(e) de l'enfant :

Autorise

N'autorise pas

- A prendre mon enfant en photo
- A utiliser les photos et son image

Sur les supports de communication :

- Réseaux sociaux (Facebook, twitter, Instagram)
- Toute mon année
- Internet (site de la ville)
- Magazine papier
- Affiches et/ou flyers

Signature (avec la mention lu et approuvé(e))



Le cas échéant, l'autorisation est valable pour tout l'année scolaire 20.. / 20..